



Communiqué de presse

Paris, le 21 janvier 2019

Huit nouvelles *Maisons des Illustres* labellisées

Franck Riester, ministre de la Culture, annonce la labellisation de huit nouvelles *Maisons des Illustres* à l'issue de la 8^e campagne de labellisation qui s'est tenue en décembre dernier.

Créé en 2011, le label *Maisons des Illustres* est un dispositif de valorisation du patrimoine et de l'action culturelle sur l'ensemble du territoire. Il est attribué aux maisons qui conservent et transmettent la mémoire de femmes et d'hommes qui les ont habitées et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. Ces maisons établissent un lien entre histoire locale et histoire nationale, intimité et grand récit, transmission et création.

Elles ouvrent leurs portes aux visiteurs plus de quarante jours par an, présentent un programme culturel adapté à tous les publics, et sont accessibles notamment aux personnes en situation de handicap. En 2017, la fréquentation de l'ensemble du réseau des *Maisons des Illustres* est estimée à plus de 3,5 million d'entrées.

Le label participe ainsi au projet d'éducation artistique et culturelle et de démocratisation culturelle par la valorisation d'un patrimoine de proximité au cœur des territoires métropolitains et ultra marins, et aussi au-delà des frontières administratives françaises. Il s'inscrit également dans les réseaux de labels et d'appellations gérés par le ministère de la Culture : Musées de France, Villes et Pays d'art et d'histoire, Jardins remarquables, Patrimoine européen et Architecture contemporaine remarquable.

Les nouvelles maisons labellisées sont :

- Musée-maison d'Yvonne Jean-Haffen, à Dinan, en Bretagne ;
- Château d'Henri Louis Duhamel de Monceau, à Dadonville, en Centre-Val de Loire ;
- Maison natale de Pierre de Ronsard, à Vendôme, en Centre-Val de Loire ;
- Maison Paul et Camille Claudel, à Château-Thierry, en Hauts-de-France ;
- Bureau d'Aimé Césaire, à Fort-de-France, en Martinique ;
- Villa Gustave Thuret, à Antibes-Juan-Les-Pin, en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Fondation Camargo - Jerome Hill, à Cassis, en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Degas House, à la Nouvelle Orléans, en Louisiane, États-Unis d'Amérique.

Avec ces nouvelles labellisations, le réseau se développe et compte désormais 235 *Maisons des Illustres* labellisées.

Label *Maisons des Illustres* / informations et carte interactive :

<http://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Maisons-des-illustres>

Contact

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Service de presse : 01 40 15 83 31

service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

@MinistereCC